

Des prairies du Rhodon au Château Vertcoeur



PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - MILON-LA-CHAPELLE





Des prairies du Rhodon au Château Vertcoeur (PNRHVC)

Des prairies du Rhodon au Château Vertcoeur - Circuit PNR de Beauregard. Sentier du Parc naturel régional balisé en bleu et blanc, vérifié régulièrement par notre technicien liaisons douces.

Depuis Milon-la-Chapelle avec sa charmante petite église et ses belles demeures bourgeoises du XIXe siècle, cette balade vous entraîne au coeur de la vallée du Rhodon. Vertes prairies pâturées par vaches et chevaux, roselière, boisements humides... foisonnent de multiples espèces végétales et animales. Face au hameau de Beauregard, quelques vieux fruitiers s'alignent au bord des champs, pour le bonheur des oiseaux qui y trouvent refuge. Et s'il vous reste du temps, ne manquez pas le détour par le charmant village de Saint-Lambert.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée: 2 h

Longueur: 6.8 km

Dénivelé positif: 161 m

Difficulté : Facile

Type: Boucle

Thèmes: Flore

Itinéraire

Départ : Trottoir en face de la Mairie,

Milon-la-Chapelle

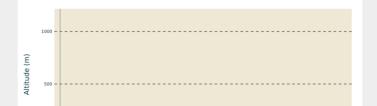
Arrivée : Trottoir en face de la Mairie,

Milon-la-Chapelle

Communes: 1. MILON-LA-CHAPELLE

2. MAGNY-LES-HAMEAUX

3. CHEVREUSE



Altitude min 91 m Altitude max 161 m

Profil altimétrique

Circuit PNR de Beauregard.

Stationnement derrière la mairie, route du Buisson.

1 : Peu après l'Auberge de la Chapelle, suivre le chemin balisé bleu (sens interdit) qui grimpe légèrement.

Au bout de la route à droite, s'élève la petite église de Milon. Une première chapelle est construite au XIIe siècle par Milon de Chevreuse, puis remplacée par cet édifice, au XVIIIe siècle. Avant le regroupement des deux hameaux de Milon et de la Chapelle (chacun d'un côté du Rhodon), les habitants de la Chapelle s'y rendaient pour les offices, alors que ceux de Milon allaient à Chevreuse.

Avant d'entrer dans le sous-bois, apprécier en se retournant le point de vue sur l'église et le vallon.

Continuer tout droit après la montée.

Sur la droite, le ravin forestier de la Ravine abrite quelques fougères montagnardes rares en Île-de-France, qui trouvent là l'ambiance froide et humide propice à leur développement.

Prendre le chemin rural n°9 à gauche.

Derrière la clôture, les étangs qui font aujourd'hui le bonheur des pêcheurs ont pour origine l'exploitation de carrières à ciel ouvert. On y extrayait, à la fin du XIXe siècle et jusqu'en 1940, la pierre de meulière présente dans la couche d'argile imperméable qui constitue le sous-sol du plateau.

2 : Au croisement de la route de Romainville, poursuivre en face.

Voici bientôt le hameau de Beauregard. Juste avant, la clôture délimite le parc du château de Vert-Coeur.

Sur le plateau cultivé, le regard est arrêté au loin par la forêt qui plonge dans les vallées de la Mérantaise et du Rhodon. Autrefois beaucoup plus nombreux, quelques vieux poiriers témoignent d'une époque où le cidre et le poiré constituaient la boisson des multiples ouvriers agricoles. Afin de préserver des paysages vivants et de qualité, le Parc naturel régional a mis en place sur tout le territoire des Plans Paysage et Biodiversité (PPB). Ils définissent des orientations concrètes pour les paysages des vallées, des plateaux, des centres-bourg... Pour en savoir plus sur les PPB https://

<u>www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages/plans-paysage-et-biodiversite</u>

- 3 : Après la dernière maison, prendre à droite, franchir une barrière. Juste avant l'entrée d'un champ, descendre à gauche dans le sous-bois.
- 4 : Après quelques marches en grès, arrivé à la Lorioterie, prendre à gauche le chemin Jean Racine, puis tout droit à la barrière. Si vous avez un peu de temps, le village de Saint-Lambert, dont l'histoire est étroitement liée à celle de l'abbaye de Port-Royal, mérite un détour : anciennes demeures bourgeoises, manoir du XVIIe siècle, dit Maison Silvy, devenu école communale, église au clocher original en bardeau de châtaignier...
- 5 : Après le moulin de Fauveau et son étang privé, poursuivre sur le sentier tout droit (Circuit de Beauregard).

Des boisements marécageux de saules et d'aulnes et une roselière ont remplacé les prairies humides abandonnées du fond de vallée. Ces milieux humides, où poussent plusieurs espèces végétales assez rares, présentent surtout un fort intérêt pour les insectes. On y trouve notamment le cordulégastre annelé, grande libellule inféodée aux zones de sources des milieux forestiers.

- 6 : Au croisement suivant, prendre à droite jusqu'à la route de Saint-Lambert-des-Bois et traverser. En haut du virage, emprunter à gauche la sente qui grimpe dans le bois.
- 7 : Laisser le premier sentier à gauche, puis à 50m prendre la large allée forestière à gauche presque en lisière de bois.

Vous rejoignez le chemin de la Salamandre, jalonné de plusieurs panneaux d'information. Ce sentier a été aménagé par le Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre de son action pour la préservation et la valorisation des espaces aux caractéristiques paysagères et écologiques remarquables.

L'allée aboutit sur la route de Chevreuse. Juste avant la route, un préau permet de pique-niquer à l'abri. Redescendre par la route à gauche jusqu'à Milon-la-Chapelle.

En bas de la descente, remarquer les grandes maisons cossues. Elles datent d'une époque où la région était un lieu de villégiature très apprécié par la bourgeoisie parisienne. Les toitures en ardoises, les murs en meulière recouverts d'un enduit lisse, les décors de plâtre imitant la pierre taillée ou encore de brique rouge... ces éléments caractérisent les constructions d'origine bourgeoise de la fin du XIXe siècle.

Au croisement, une fontaine d'eau potable mise en place par le Parc permet de se rafraichir. Continuer tout droit pour rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...



Le Moulin de Fauveau (B)

Château de VertCœur (A)

Une mare contre le ruissellement

(C)

Toutes les infos pratiques



A Recommandations

Deux petites montées.

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/

Sur votre chemin...



Château de VertCœur (A)

C'est l'un des châteaux les moins connus de la Vallée de Chevreuse, peut-être car le plus discret, préservé du bruit du monde. Edifié entre 1902 et 1904, le château de Vertcoeur sera pendant une quinzaine d'années le lieu le plus en vue de la Vallée de Chevreuse. Il reçoit dans son salon littéraire, entre autres, Jean Cocteau, Paul Valéry, Marcel Proust, Willy le mari de Colette. Le château fut ensuite acquis par le Général de Gaulle en 1946 et abrite aujourd'hui la fondation Anne de Gaulle, dédiée aux jeunes déficientes mentales.

Crédit photo : PNRHVC

Le Moulin de Fauveau (B)

La mention la plus ancienne du moulin de Fauveau date de 1672. C'était un moulin à « bled » (blés) qui a fonctionné au moins jusqu'au début du XXe siècle. Neuf moulins ponctuaient autrefois le cours du Rhodon, dont cinq sur le territoire de Milon. Si la plupart des bâtiments sont aujourd'hui transformés en habitation, le paysage qui les entoure est encore souvent marqué par les aménagements liés au système hydraulique (vanne, déversoir, bief, étang...).

Depuis 2000, une directive européenne vise à rétablir la continuité écologique des rivières. Ainsi, tout ouvrage faisant obstacle la libre circulation des poissons et des sédiments devrait être enlevé. Sur le territoire du Parc, les missions Nature Environnement et Patrimoine Culture travaillent en concertation pour justifier ou non du maintien des ouvrages concernés. Un inventaire a été réalisé pour préciser les critères historiques et patrimoniaux qui déterminent le degré d'intérêt et donc de préservation des moulins. Pour en savoir plus sur l'inventaire des moulins https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique-etudes-thematiques/inventaire-des

Une mare contre le ruissellement (C)

Le Parc naturel régional a participé à la création de la mare du Rouillon de la Madeleine. Cet aménagement intégré dans le paysage a pour objectif de ralentir l'écoulement des eaux pluviales du plateau vers la vallée et limiter ainsi les inondations.

Les inondations peuvent être causées par trois phénomènes différents : les débordements de rivière, les ruissellements ou les remontées d'eau de nappe. En 2016, suite à un printemps extrêmement pluvieux et à l'enchaînement de deux pluies majeures en l'espace de huit jours, le territoire du Parc a été touché par les trois phénomènes. Les constructions imperméables (routes, bâtiments), le drainage des terres agricoles, la suppression des haies, le comblement des mares, mouillères et zones humides, le développement des réseaux d'eau pluviale connectés directement aux rivières... sont autant de facteurs aggravant les inondations car ils contribuent à accélérer l'écoulement des eaux depuis les plateaux vers les rivières.